DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/100/7.5

Ш

200

IIII

355

100

25 15

85

100

855

300

207

DE 101

Feuillet n°118



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir 58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 11 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Hautefort, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation: 5 septembre 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	37
Votants :	46
Pour:	46
Contre:	0
Abstention :	0

PRÉSENTS:

<u>Titulaires</u>: Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS. Claude TURBANT, TRENTEMONT, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Sabine BOUTINAUD, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, DURAND, Laurent PELLERIN.

<u>Suppléant</u>: Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Bernadette MERLIN représentée par Marie-France MOUTIER, Annie DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Sébastien LUNEAU représenté par Béatrice ROLLAND, Claude SAUTIER représenté par Didier CONSTANT,

Excusés: Sylviane GRANDCHAMP excusée donne pouvoir à Jean-Louis PUJOLS, Bertrand CAGNIART excusé donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI excusé donne pouvoir à Francine BOURRA, Roland MOULINIER excusé donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Daniel BARIL excusé donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY excusé donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Coralie DAUBISSE excusée donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU excusée donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA excusée donne pouvoir à Sabine BOUTINAUD.

SECRÉTAIRE: Mme Josiane LEVISKI.

OBJET: Attribution d'une subvention à l'association Trait d'Union du Terrassonnais pour venir en aide aux victimes du séisme au Maroc

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

AR Prefecture

024-200041150-20230911-DE2023100BIS-DE Reçu le 19√09/2023 Considérant la catastrophe humanitaire qui découle du tremblement de terre meurtrier qui a eu lieu près de Marrakech au MAROC dans la nuit du 8 au 9 septembre 2023,

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'attribution d'une subvention à l'association Trait d'Union du Terrassonnais qui vient en aide aux populations touchées.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, :

- ADOPTE l'attribution d'une subvention à l'association Trait d'Union du Terrassonnais à hauteur de 1 000€;
- AUTORISE Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte relatif à cette disposition.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu, le 18/09/2023

> Le Président, Dominique BOUSQUET

> > Terrassonnais

58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 96/10

Haut Périgord Noir

Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledie 05 53 50 96 10

AR Prefecture

024-200041150-20230911-DE2023100BIS-DE
Recu le 19/09/2023